

## Communiqué de presse

# Dommmages dus aux impacts de foudre – comment les éviter

**Ittigen, le 30 juin 2021 – C'est actuellement la haute saison pour les orages. Il est donc rassurant pour vous de savoir que votre maison est suffisamment protégée contre les impacts de foudre ! L'Assurance immobilière Berne (AIB) est là pour vous aider. Désormais, elle participe aussi financièrement à des installations intérieures de protection contre la foudre.**

Début juin, une ferme dans le canton de Berne a été entièrement détruite par un incendie suite à la foudre. La foudre avait frappé un arbre juste à côté de la maison et allumé le feu. La résidente a pu composer l'appel d'urgence et se sauver, mais à part son téléphone portable et un petit sac à main, tous ses biens ont été brûlés.

### **Le risque d'éclairs a augmenté**

En effet, au cours des dernières semaines, de violents orages se sont produits dans le pays. La foudre frappe près de 200 000 fois par an en Suisse, et statistiquement, cinq fois par kilomètre carré. Cela se passe le plus souvent entre juin et août. Le canton de Berne est en tête de liste : en 2020, 30 000 éclairs y ont été déversés, un chiffre record sur l'ensemble des cantons. Rien que l'année dernière, près de 900 dommages aux bâtiments ont été enregistrés, et la tendance est à la hausse. « Le risque de foudre a augmenté ces dernières années », observe également Urs Kallen, expert en protection contre la foudre auprès de l'AIB. « Un tiers des dommages par le feu causés aux bâtiments est désormais dû à la foudre. »

### **Que faire pour que la foudre ne fasse pas de dégâts ?**

Pour protéger les bâtiments, les spécialistes conseillent d'opter pour une protection contre la foudre à l'intérieur et à l'extérieur. Les parafoudres, par exemple, permettent d'éviter les dommages causés par la foudre indirecte. Des entreprises d'électriciens agréées les installent sur le dispositif d'alimentation électrique du bâtiment. La protection intérieure contre la foudre coûte entre 800 et 1800 francs ; l'AIB y participe désormais par une contribution aux frais.

La protection contre la foudre extérieure préserve quant à elle le bâtiment de la foudre directe. Ce système de protection correspond au paratonnerre communément connu. Il dirige le courant de foudre dans le sol au moyen d'un dispositif de dérivation et le distribue ensuite via une installation de mise à la terre. Un tel système de protection contre la foudre ne coûte que quelques milliers de francs et préserve la maison de dommages dévastateurs. Cette installation bénéficie également d'un soutien financier de l'AIB.

### **90 % des maisons bernoises ne sont pas protégées**

« Même si le terme de paratonnerre est courant, il n'y a pas d'obligation de protection contre la foudre pour les maisons d'habitation privées en Suisse », explique Urs Kallen, expert AIB en protection contre la foudre. C'est pourquoi, dans le canton de Berne, près de 90 % des bâtiments ne disposent toujours pas de protection contre la foudre.



Nous assurons votre bâtiment.

## **L'AIB soutient**

Un système complet de protection contre la foudre vous protège, vous et votre maison, contre les conséquences d'un coup de foudre direct ou indirect. L'AIB vous octroie jusqu'à 2750 francs pour l'installation d'un système de protection contre la foudre. Plus d'informations sur

[www.stopperfeu.ch/foudre](http://www.stopperfeu.ch/foudre).

## **Contact**

Tina Balmer, responsable de la communication

Assurance immobilière Berne, Papiermühlestrasse 130, 3063 Ittigen

Téléphone : 031 925 12 46

kommunikation@gvb.ch

www.gvb.ch

## **Le Groupe GVB en bref**

*Le Groupe GVB est synonyme de compétence en matière de sécurité et d'assurance des bâtiments. L'entreprise sise à Ittigen (BE) est composée de l'Assurance immobilière Berne (AIB) et des sociétés affiliées la GVB Assurances privées SA, la GVB Services SA et la SafeT Swiss SA.*

*Dans le cadre de son mandat juridique, l'AIB assure tous les bâtiments du canton de Berne contre les dommages dus au feu et aux éléments naturels. Elle s'engage en faveur de la prévention des incendies et fait office d'organe de surveillance des sapeurs-pompiers bernois pour une lutte professionnelle contre les incendies. En complément aux assurances immobilières obligatoires, la GVB Assurances privées SA propose à l'échelon national des produits d'assurance innovants pour l'immobilier à usage privé et commercial. Grâce à des collaborations avec d'autres entreprises (écosystème), la GVB Services SA offre des services supplémentaires. Elle exploite l'application primée « Alarme-Météo » et gère la plateforme de connaissances en ligne « infomaison », qui dispose d'une boutique intégrée. La SafeT Swiss SA complète l'offre avec la planification de solutions de protection incendie complètes et un conseil en matière de sécurité d'exploitation.*